

À Au douar Ouled Dhia - Mechta Ghorfa II, CM
de Bouk Athas, le 10 avr 1940, 2 gds enquêteurs au
une affaire de corps et blessures; l'inculpé les a
reçus en ces termes: «Parqu'on venez vous chez moi,
bande de chiens» Juvité a déclaré son identité,
cet indigène a répondu: Meurde, je ne donnerai pas mon
nom même pas au gouverneur >>. Les gend^s l'ont
appréhendi malgré les coups de pied et de poing de
cet individu; le fère est arrivé en courant est s'est
précipité sur les gendarmes en les frappant à corps de
bâton. L'inculpé a dû être relâché et les gendarmes
se sont retirés pour éviter d'en arriver à un
dénouement plus grave en raison de l'état de
surexcitation des deux frères.